



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Dysfonctionnements rencontrés par la plateforme Parcoursup

Question écrite n° 19928

### Texte de la question

M. Luc Carvounas interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, sur les dysfonctionnements rencontrés par la plateforme Parcoursup. Dès sa présentation par le Gouvernement, la nouvelle plateforme d'admission post-bac a été dénoncée par de nombreux acteurs du milieu universitaire qui pointaient du doigt un système opaque et injuste. Alors que les résultats d'admission pour l'année 2019 ont été publiés à la mi-mai, de nombreux élèves ont reçu « par erreur » des réponses favorables avant d'être rétrogradés sur liste d'attente quelques heures plus tard. Au total, près de 70 000 inscrits sur Parcoursup seraient concernés. Ce dysfonctionnement de la plateforme est terrible pour ces milliers de lycéens dont les espoirs ont été douchés avec violence. Il illustre une fois encore la logique de mise en concurrence déshumanisée inscrite au cœur du système d'accès à l'enseignement supérieur. Cette situation inacceptable appelle une réponse forte. Il apparaît aujourd'hui plus que nécessaire de remettre de l'humain au cœur de la machine. Il lui demande donc de détailler les mesures qu'elle souhaite mettre en œuvre afin que de telles situations ne se reproduisent pas.

### Données clés

**Auteur :** [M. Luc Carvounas](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (9<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 19928

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

**Ministère attributaire :** [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 mai 2019](#), page 4900

**Question retirée le :** 30 juin 2020 (Fin de mandat)